

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 8 septembre 1906

No 4

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 49. — Les Quarante-Heures de la semaine, 49. — Invitation aux membres du Clergé, 50. — Congrès des Américanistes, 50. — Chronique des diocèses, 51. — Adresse des évêques de France au Pape Pie X, 53. — Guérison d'une aveugle à Lourdes, le 21 août dernier, 59. — Les conséquences, 63. — Chez nos frères des Etats-Unis, 63. — Livres d'enseignement, 63. — Bibliographie, 63.

Calendrier

— o —

| | | | |
|----|-------|----|--|
| 9 | DIM. | b | XIV apr. Pent. et 2 sept. S. Nom de Marie, <i>dbl. maj.</i> Sol. de la Nativité de la Ste Vierge. <i>Kyr. 2 cl.</i> II Vêp., mém. du suivant, de S. Pierre Claver (II Vêp.) et du dim. A la Basilique, r. Octave des Stes Reliques. Sol. de la Nativité. II Vêp. de la solen., mém. du suiv., des Stes Reliques, de S. Pierre Claver |
| 10 | Lundi | b | S. Nicolas de Tolentino, confesseur. [(II Vêp.) et du dim.] |
| 11 | Mardi | †b | } De l'oct. A la Basil., S. N. de Marie, <i>dbl. maj.</i> |
| 12 | Merc. | †b | |
| 13 | Jeudi | †b | |
| 14 | Vend. | r | Exaltation de la Ste Croix, <i>dbl. maj.</i> |
| 15 | Samd. | b | Octave de la Nativité. |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

9 septembre, Hôpital de Fraserville. — 10. Saint-Narcisse. — 11, Saint-Cajétan. — 12, Leeds. — 13, Notre-Dame de Montauban. — 14, Sainte-Croix.

Invitation aux membres du clergé (1)

— o —

Les religieuses et les pauvres de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus s'apprêtent à célébrer les noces d'or sacerdotales de leur aumônier, M. l'abbé Chs-F. Clortier. Il a paru convenable de profiter de ce cinquantième anniversaire d'ordination pour rendre hommage à une carrière sacerdotale si visiblement bénie de Dieu, et si utilement consacrée à sa gloire. La reconnaissance faisait d'ailleurs au personnel de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur un impérieux devoir de marquer d'une lettre d'or cette date mémorable.

Tous les membres du clergé, qui entourent d'une si pieuse vénération ce vétéran du sanctuaire, seront sans doute heureux de se joindre, en cette circonstance, à la famille spirituelle de leur confrère. Les religieuses invitent donc bien cordialement, par les présentes, tout le clergé séculier et régulier de l'archidiocèse à honorer de sa présence la célébration jubilaire qui aura lieu le 20 septembre courant, et qui commencera par une messe d'actions de grâces chantée à 9 heures par le vénéré Jubilaire, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

29 août 1906.

Congrès des Américanistes

— o —

La semaine prochaine, en notre ville, se tiendra le 15^e congrès international des Américanistes. C'est un grand honneur pour Québec d'avoir été choisi comme lieu de réunion de cet illustre corps savant. C'est en effet la première fois que le Congrès se tiendra dans une ville coloniale.

Le comité de préparation du Congrès a publié souvent dans les journaux, depuis deux ans, des articles relatifs à ce Congrès, et nos lecteurs savent déjà que son objet est de provoquer des recherches et des études sur l'Amérique indigène, ancienne et moderne. Ces études sur le continent que nous

(1) Nous regrettons d'avoir reçu cette communication trop tard pour qu'elle pût être insérée dans notre précédente livraison, où elle aurait dû paraître. RÉD.

avons l'avantage d'habiter doivent évidemment nous intéresser au premier chef.

Il est certainement désirable que le clergé canadien-français, qui tient si beau rang dans notre monde intellectuel, soit largement représenté dans les réunions de la semaine prochaine. — On sait que la carte de *membre* du Congrès coûte \$ 3.00, et celle d'*adhérent*, \$ 1.00. Les demandes d'inscription sont reçues par M. le Dr N.-E. Dionne, bibliothécaire de la législature.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

- M. l'abbé Aug. Taschereau, curé de Notre-Dame du Portage ;
- “ Jos.-Ign. Turgeon, curé de Sainte-Aurélie ;
- “ Geo. Mercier, curé de Sainte-Sabine ;
- “ F.-X. Couture, curé de Pintendre ;
- “ Gaudioise Turgeon, curé du Saint-Cœur de Marie ;
- “ J.-A. Boutin, curé de Saint-Gérard ;
- “ Cl. Lévesque, aumônier des Sœurs du Perpétuel-Secours ;
- “ Darie Lemieux, aumônier des Frères de Notre-Dame des Champs ;
- “ Eugène Brunet, aumônier du couvent de la Congrégation de Bellevue ;
- “ Edmond Lévesque, aumônier de l'Hôpital de Fraserville.

— Le R. P. Meyer, supérieur général des Missionnaires du Sacré-Cœur, a quitté Québec il y a une semaine, après un séjour d'un mois environ chez les RR. PP. de son Ordre. Sa résidence officielle est à Rome.

— Lundi, fête du Travail, les sociétés ouvrières de la ville ont assisté à des messes spécialement dites pour eux, dans quelques églises de la ville. Ensuite, les membres des Unions nationales ont fait, malgré la pluie battante, une très longue et très belle procession. Nous n'avons qu'à souhaiter de voir se continuer le bon esprit qui anime ces sociétés ouvrières de notre ville, et

les bonnes relations qui existent ici, sous l'égide de la vérité religieuse, entre le capital et le travail.

RIMOUSKI

— Le 30 août, Mgr l'évêque de Rimouski a fait la bénédiction du monastère que les Ursulines de Québec viennent de fonder en cette ville. Comme on le sait, les Révérendes Dames y tiendront un pensionnat et une Ecole normale, subventionnée par le gouvernement provincial.

— Depuis le mois de mai, un orphelinat agricole, dit de N.-D. des Champs, est établi à Paspébiac (Bonaventure). Cette institution, qui a pour directeur un prêtre français, M. l'abbé Cramillon, a été fondée par une personne de Paris, Mlle M. Prévotat.

CHICOUTIMI

— Par décision de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi, ont été nommés :

- M. l'abbé Marcellin Hudon, curé de La Malbaie ;
 “ Onésime Lavoie, curé de Saint-Prime ;
 “ Arthur Guay, curé de Saint-Bruno ;
 “ Almas Larouche, curé de Saint-Félicien ;
 “ Philippe Tremblay, curé de Saint-Hilarion ;
 “ Amédée Gaudrault, curé des Bergeronnes ;
 “ Joseph Allard, curé de Saint-Placide ;
 “ Salmon Rossignol, aumônier de l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul ;
 “ A. Delay, vicaire à Chambord ;
 “ Nazaire Bergeron, vicaire à Saint-Joseph d'Alma ;
 “ Louis Plourde, vicaire à la Baie Saint-Paul ;
 “ Jean Brassard, vicaire à la Cathédrale ;

MM. les abbés S. Bluteau, J.-A. Tremblay et M. Gravel, professeurs au Séminaire de Chicoutimi.

— Les deux retraites ecclésiastiques ont eu lieu dans la dernière quinzaine du mois d'août. Elles ont été prêchées par le R. P. Roux, S. J.

SAINT-BONIFACE, MAN.

— Les RR. PP. Oblats, qui publiaient déjà l'*Ami du Foyer*, belle revue mensuelle (50 cts par an), viennent d'en détacher

l'Ange du Foyer, journal des enfants, qui paraîtra aussi une fois le mois, au prix de 25 cts par année.

— A peine les fêtes de la bénédiction de la première pierre de sa nouvelle cathédrale étaient-elles finies, que Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, s'est vu obligé de partir pour l'Europe, afin d'assister à une réunion du chapitre des Oblats.

Adresse des Évêques de France au Pape Pie X

EN RÉPONSE A L'ENCYCLIQUE *Vehementer*,

LUE PAR LE CARDINAL LECOT,

A LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DE FRANCE,

AU MOIS DE MAI DERNIER

Très Saint Père,

« *Gratias agamus Domino Deo nostro!* N'est-ce pas un sentiment qui jaillit de toutes nos âmes au moment où les portes de ce palais se ferment sur la première assemblée des évêques de France depuis près d'un siècle, et n'est-ce pas par un cri unanime de reconnaissance que nous voudrions saluer cette heure désormais historique qui rend à l'Eglise de France une de ses plus chères libertés ?

« Depuis le commencement du siècle dernier, ce droit de réunion, qui est de l'essence de toute société régulière, nous était enlevé ; une loi injustement greffée sur un contrat nous tenait impuissants dans nos solitudes et nous interdisait de mettre en commun nos lumières, nos forces.

« Six cardinaux ne pouvaient se réunir pour délibérer sans forfaire à la loi, et leurs signatures apposées isolément sans délibération d'aucune sorte au bas d'un document rédigé par l'un d'eux étaient qualifiées d'abusives. A plus forte raison, si un document aussi inattaquable dans le fond que réservé dans la forme était livré au public portant des signatures isolément souscrites de la plupart des évêques de France. Il semblait que le pouvoir ne fût pas suffisamment armé pour réprimer un tel crime.

« Les victimes glorieusement frappées dans nos rangs, il y

a trois ans, au nom de cette législation aujourd'hui abolie, se féliciteront d'autant plus sincèrement de leurs épreuves passées qu'elles ont fourni à Rome et au monde l'occasion de constater qu'en France l'épiscopat est unanime dans les questions de patriotisme, de foi, et que la volonté du Saint-Père connue de tous sera toujours le dernier mot de nos résolutions.

« Grâces soient rendues à Dieu ! et après Dieu au Pontife Auguste, avec l'autorisation et sous les regards duquel nous allons prier et délibérer ensemble.

LE PAPE A VOULU CONSULTER LES ÉVÊQUES

« Très Saint Père, la loi se discutait encore que Votre Sainteté, j'en ai été témoin, se préoccupait des directions à donner à l'Eglise de France, quand l'heure de l'appliquer serait venue, et le meilleur moyen de connaître la situation telle qu'elle est parut à votre âme paternelle être la consultation de l'épiscopat, délibérant en toute liberté sur les questions posées par son autorité suprême.

« Dès lors, l'idée d'une réunion plénière, enfin possible, circula dans un courant d'enthousiasme à travers le monde catholique ; et de toutes parts, ce fut un hosanna de reconnaissance au pasteur des pasteurs qui donnait à l'épiscopat français une telle marque de sa confiance. Nos voix s'élèveront donc unanimement au début de cette assemblée, Très Saint Père, pour remercier Votre Sainteté de sa condescendance paternelle à l'égard d'un clergé persécuté et, du fond du cœur, nous lui rendrons grâces de nous avoir conviés à délibérer sur des questions que, seule, son autorité souveraine a le droit de résoudre.

« L'acte initial de cette assemblée des évêques de France est donc un acte de filial amour qui monte vers Votre Sainteté comme un témoignage assuré de sa profonde gratitude.

« Ce bonheur de prier et de délibérer ensemble, n'est-ce pas, en effet, comme une compensation ménagée par la Providence à tant d'épreuves qui nous menacent et ont déjà commencé à nous étreindre ? L'isolement était dur dans les jours calmes de la paix ; mais comme il eût été cruel dans les jours de persécution et de luttes ! et comme il nous est doux de laisser échapper de nos poitrines d'évêques et de frères le cri du

psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

« Nous allons donc délibérer, puisque vous l'avez voulu, Très Saint Père, et, au milieu de nos discussions fraternelles, dans le choc des idées variées qui seront émises, nous aurons toujours les regards tournés vers l'auguste et l'infaillible gardien de la vérité. Nous exprimerons nos idées personnelles, mais en les sacrifiant d'avance à la sentence de Pierre, qui sera pour nous un commandement divin.

LE DOCUMENT PONTIFICAL

« L'ordre de nos travaux place en première ligne l'étude du document pontifical, vrai monument de la sagesse divine et humaine tout ensemble, qui juge, condamne la loi de Séparation. Déjà dans toutes les chaires des églises de France, a été lu ce solennel exposé qui qualifie doctrinalement une loi impie et condamne irrévocablement des attentats prétendus légaux ; déjà la voix des évêques s'est fait entendre sur tous les points de notre pays, dans un concert respectueux d'éloges et de remerciements pour acclamer comme il convenait une doctrine à la fois si ferme et si sûre. Mais ici nous sommes l'épiscopat, nous parlons en corps, et nos voix s'élèvent dans la plus harmonieuse unanimité pour proclamer le même sentiment avec plus de force, avec des énergies accumulées, le respect et l'amour que nous professons isolément pour le vicaire de Jésus-Christ, notre bien-aimé pontife et père Pie X.

« Merci, Très Saint Père, de cette parole qui retentit, grave, solennelle, puissante, sur un terrain qui n'était pas le leur ; merci à Votre Sainteté d'avoir signalé les erreurs, caractérisé les inconvenances, condamné les injustices et suspendu jusqu'à ce qu'elle la prohibe peut-être l'application de la fameuse loi. Il y a, dans la langue des encycliques, des formules plus solennelles, des paroles plus graves, d'où sort une sentence délibérément portée ou un anathème discrètement indiqué ; c'est comme le résumé de toute la pensée du Pontife qui écrit. Ces formules ont été longuement méditées ; elles ont été soumises à l'examen le plus rigoureux et déposées sur l'autel de la prière avant d'être livrés au peuple chrétien comme l'expression calme et forte de la vérité et de la justice.

« N'ont-elles pas ce caractère, ces paroles sévères qui se trouvent à une des dernières pages de l'encyclique *Vehementer* ? Ne donnent-elles pas le frisson, ces sentences portées de si haut avec un tel accent d'indépendance et de conviction où il semble que l'autorité de l'homme disparaît dans l'autorité de Dieu qui parle à sa place ? Et après les justes sévérités de la condamnation, les tendres appels qui révèlent tout à coup l'amour du Père et l'indulgence même du juge, enfin les conseils qui tracent la voie des exhortations, qui encouragent la lutte, aux souffrances et jusqu'au martyre. Nous sommes fils du Christ immolé, successeurs des apôtres, heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ, frères de ces victimes dont le sang versé marque d'un tel éclat les glorieuses pages de l'histoire de l'Eglise. Nous ne pouvons répudier cet héritage de beaux et triomphants sacrifices. Il faut rester fidèles jusqu'à la fin à de telles traditions de fierté chrétienne, de vaillant et pur honneur, de forte et de triomphante vérité.

ESDRAS A PARLÉ

« Tel est l'abrégé de ce document que le monde attendait avec tant d'impatience après la promulgation de la loi. Qui-conque l'a entendu a été frappé de cet éclat de vérité qui illumine tout homme venant en ce monde et s'est incliné devant ce témoignage nouveau rendu à la vie éternelle.

« C'est, Très Saint Père, le livre que nous lisons et relisons, dans ces jours de prière, de travail ; nous y trouverons la lumière pour nous diriger et la source de l'énergie pour conclure. Il est raconté au deuxième livre d'Esdras que le peuple de Dieu, au retour de la captivité, rentrant à Jérusalem et y trouvant tout en ruines, cherchait partout le prophète pour entendre de sa bouche la lecture du texte sacré et l'interprétation des paroles de Yaleph : *Boni surrexerunt ad standum et legerunt in volumine legis Domini Dei sui quater in die et quater confitebantur et adorabunt Dominum Deum suum.*

« Esdras monte sur la tribune élevée, qu'il a dressée pour se faire entendre, il est entouré, à droite et à gauche, des personnages principaux de la maison d'Israël. Tout le peuple est debout. Quand Esdras déroule le volume de la loi, la première parole du prophète est un cri d'actions de grâces au Dieu

tout-puissant, et le peuple répond avec des cris et des sanglots, en élevant les mains : « Amen ! Amen ! ». Car le peuple pleurait, selon le témoignage du livre sacré, en entendant lire le livre de la Loi : *Flebat enim omnis populus cum audiret verba legis.*

« A partir de ce jour, c'est la pénitence publique pour tout le peuple rentrant d'une dure captivité. Il convient qu'il a mérité ses malheurs, il ne songe pas à reprocher à Dieu la sévérité de ses justices. Sa seule préoccupation sera désormais d'exécuter la loi. Chaque chef de famille signe de sa main cet engagement sacré. Tous travailleront, désormais, au prix des plus grands sacrifices, à rétablir Jérusalem, ses maisons, son temple.

« La France, Très Saint Père, a passé par cette attente fiévreuse, par cette espérance, par ces émotions profondes et ces résolutions réparatrices, quand elle attendait avec anxiété, quand elle eut entendu avec bonheur la parole auguste de Votre Sainteté dans sa dernière encyclique.

NOUS PROTESTONS AUSSI

« Avec vous, Très Saint Père, nous condamnons les faux principes de la séparation possible de l'Eglise et de l'Etat ; avec vous, nous subissons dans un sentiment d'indignation toute filiale, l'inconvenante et criminelle audace d'un pouvoir qui, voulant déchirer un contrat conclu avec l'Eglise, le fait seul, sans avis préalable, sans communication d'aucune sorte donnée au chef de l'Eglise. Avec vous et comme vous, nous protestons contre l'usurpation sacrilège des biens ecclésiastiques, des églises, des fondations ; contre les prétentions du pouvoir civil de réglementer seul les questions d'administration des biens ecclésiastiques, et de fixer seul les conditions dans lesquelles devront fonctionner les organes de cette administration.

« Pour tout résumer d'un mot, nous blâmons tout ce que Votre Sainteté blâma, nous condamnons tout ce qu'elle condamna, et les yeux tournés vers Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises, nous attendons dans la pénitence et dans la prière que le mot de l'avenir nous soit donné par Pierre, et alors, comme évêques catholiques et comme Français, nous saurons obéir.

« C'est notre dernier mot, Très Saint Père, c'est aussi, malgré

les apparences contraires, sur le terrain politique le sentiment et la résolution de la grande majorité de nos diocésains catholiques insuffisamment éclairés sur les conséquences de leurs votes pour le choix des membres du Parlement. Ils se laissent persuader que la politique et la religion sont deux choses absolument distinctes et qu'il ne faut pas mêler l'une à l'autre ; de là, tendance du peuple à ne tenir aucun compte des intérêts religieux dans les affaires politiques, de là déception de ceux qui avaient vu dans l'élection un moyen immédiat de rendre à l'Eglise la plénitude de ses droits et de ses libertés.

LA FRANCE FILLE AINÉE DE L'ÉGLISE

« Néanmoins, le sentiment de la foi est resté immuable au fond de l'âme française. Son titre de fille aînée de l'Eglise a gardé aux yeux du peuple son prestige et tout son éclat. Le Pontife romain est écouté par tous les catholiques français comme l'organe du Christ dont il est le vicaire. Sa parole est sacrée pour eux ; sa personne vénérée, aimée de tous plus que dans aucune autre nation ; et leur fidélité ne se démentira pas, quels que soient les sacrifices qu'elle puisse leur imposer, quand ses évêques, unis par leur soumission filiale au Saint-Siège, leur feront connaître les décisions pratiques que l'encyclique annonçait déjà et pour lesquelles il plut à Votre Sainteté de prendre avis de notre assemblée. Aussi, avons-nous l'espérance, Très Saint Père, que votre bonté paternelle saura toujours distinguer entre la nation qui aime le Christ et le Pape son vicaire, et les passionnés qui font taire leur foi pour satisfaire leurs misérables ambitions. Non, mille fois non, ceux-là ne sont, ne seront jamais la France, et le jour où la démocratie française sera éclairée, elle se relèvera tout entière dans la foi de son Christ et dans l'amour de son Pape.

« C'est pourquoi nous osons vous demander, Très Saint Père de garder à notre France bien-aimée tous les droits d'avant-garde, auprès de votre personne sacrée, tous les privilèges de son protectorat des intérêts catholiques en Orient, et aussi, comme nous restons malgré tout la grande nation catholique, la joie si légitime de voir remplacer dans vos conseils éminentissimes les cardinaux que la mort nous ravit au moment où les épreuves frappaient le plus durement.

« Nous attendons tout de votre paternelle bonté, Très Saint Père, et nous crions tous à l'avance dans l'union de nos âmes épiscopales :

« Vive le Christ ! Vive son Vicaire bien-aimé, doux, fort, grand et généreux, le Pape Pie X ! »

(Suivent les signatures de tous les évêques.)

Guérison d'une aveugle à Lourdes, le 21 août dernier

Une aveugle, Mme Ernestine Courcel, âgée de 46 ans, habitant Paris, 28, rue Damesne, dans le quartier de la Maison-Blanche, a subitement recouvré la vue en se lavant les yeux avec de l'eau de la Grotte. C'est la première guérison d'aveugle survenue depuis deux ans. La miraculée est très connue dans le XIII^e arrondissement où on l'a surnommée l'aveugle de la Maison-Blanche.

Conduite aussitôt ou plutôt portée au bureau des Constata-tions par une foule enthousiaste, elle a fait dans un langage faubourien des plus pittoresques le récit de sa vie et de sa guérison :

« D'abord, s'est-elle écriée, faut que je vous dise que je suis chanteuse des cours et des rues. Oh ! mais cela n'a pas toujours été mon métier. Quand je voyais clair, j'étais blanchisseuse. » Puis s'interrompant un instant pour regarder autour d'elle : « Oh ! que c'est drôle ici ! » et montrant du doigt la petite croix rouge et violette qui distingue les médecins : « Alors, vous êtes tous décorés ici. C'est rigolo ce qu'il y en a de décorés dans ce pays ! »

Les D^{rs} Boissarie et Cox essayent vainement de la ramener à son récit : « Vous allez tout savoir, reprend-elle, mais avant, laissez-moi un peu regarder ; il y a longtemps que je n'ai pas vu le soleil. » On lui accorde d'autant plus volontiers un instant de répit, qu'à ce moment la procession du Saint Sacrement arrive à l'esplanade.

— Quelle est cette pèlerine ? se demande-t-on.

Elle va nous l'apprendre. Mais avant, elle pose une question :

— Qu'est-ce que c'était le monsieur habillé en or qui était sous un grand parapluie blanc ?

— C'était, lui répond-on, le prêtre qui portait le bon Dieu.

— Alors, s'écrie-t-elle, le bon Dieu se promène comme ça tous les jours ici ? Ah ! mais c'est pour cela que je suis guérie !

Après cette exclamation, qui rend l'assemblée de plus en plus curieuse, elle fait le récit suivant :

— Pour que vous ne soyez pas épatés, je vous avoue que je ne connais pas grand'chose en fait de religion. Il y a trois mois que je suis baptisée, et avant je ne savais pas si Dieu existait. Je suis l'aînée d'une famille de 19 enfants. On n'a pas eu chez nous les moyens de m'envoyer à l'école ni à l'église. J'avais à peine sept ans qu'il fallait déjà que je m'occupe de mes frères et sœurs. Quand je fus un peu plus grande, on m'envoya au lavoir. Je devins blanchisseuse. Je quittai mes parents à 19 ans pour me mettre en ménage. Je me mariaï à la mairie du XXI^e arrondissement, c'est-à-dire sans cérémonie.

Mais voilà que l'année suivante j'ai mal aux yeux. Je vois de moins en moins clair, les clients me quittent parce que je ne peux plus bien laver leur linge. Je vois cependant toujours un peu, c'est surtout l'œil gauche qui se perd. Mon mari voyant que je ne pouvais plus travailler me . . . plaque . . . Me voilà seule, je vais dans les hôpitaux ; on me soigne, mais on ne me guérit pas. Ma vue baisse au contraire de plus en plus. Je vais mourir de faim ; une amie me conseille d'aller à la préfecture de police demander un permis pour chanter dans les rues.

Sur des certificats d'un médecin des Quinze-Vingts constatant que j'étais presque aveugle, on me l'accorde. Me voilà chanteuse. Je me remarie, mais cette fois à la mairie et à l'église, avec un brave ouvrier qui joue de la guitare. Il m'accompagne pendant que je chante et le soir il fait la popote.

On était presque heureux ; mais un jour en passant sur le pont de l'Archevêché, je ressentis à l'œil gauche une violente douleur. Cela me fit si mal que je criai comme une bête. Un sergent de ville s'approcha de moi et me demanda ce que j'avais : « Conduisez-moi vite chez un pharmacien, lui dis-je, je souffre des yeux. » L'Hôtel-Dieu était à côté. Il m'y amena.

Il n'y avait à ce moment qu'un chirurgien, le D^r Piou. Il n'était pas oculiste et il ne voulait pas me soigner. Comme j'insistais, il examina cependant mon œil. On me fit un pansement, mais l'œil droit fut atteint à son tour. Je ne voyais plus. On disait cependant que l'œil droit n'était pas complètement

perdu. Il y a deux ans on m'apprit qu'il n'y avait plus rien à faire, que ma vue s'était complètement éteinte.

Depuis quelque temps mon mari me parlait de religion. Je ne voulais rien entendre. Comme c'était un brave homme, je finis néanmoins par l'écouter pour lui faire plaisir. Il y a trois mois, il me fit baptiser par le curé de Sainte-Anne de la Maison-Blanche, à Paris. Il me disait que je ferais bien d'aller à Lourdes. Je ne voulais pas. J'avais honte d'aller à l'église. Je disais que cela n'était pas pour moi, et puis, il faut vous le dire, je n'avais qu'une vague idée du bon Dieu, de la Sainte Vierge. Je croyais que les miracles de Lourdes étaient de la « blague ».

Vas-y tout de même, me dit mon mari, si tu ne guéris pas, tu apprendras au moins à prier. Je me fis donc embaucher dans un train de pèlerinage. Je n'ai pas pensé une minute que je pourrais être guérie.

Pendant le voyage, je me fis beaucoup de mauvais sang. On chantait des chansons que je ne connaissais pas. Ah ! si on avait chanté *L'Étoile d'amour* ou bien *Manon, voici le soleil*, j'aurais pu me distraire en chantant aussi, mais mes compagnons de route chantaient moitié en français, moitié en je ne sais quelle langue.

Arrivée à Lourdes, même refrain, c'était rasant. Je voulais repartir, on ne voulut pas me reconduire à la gare. Des dames de l'hôpital où l'on m'avait placée me proposèrent de m'emmener à la Grotte et de me faire prendre un bain.

— D'abord je ne voulais pas, croyant que ces bains étaient payants, mais tantôt quand j'ai appris que c'était gratuit, je m'y laissai conduire. Arrivée à la fontaine, une des jeunes filles qui m'accompagnaient prit mon mouchoir et le trempa dans l'eau : « Lavez-vous les yeux », me dit-elle. Je lui répondis : « Je voudrais bien voir le pays. On dit que c'est très beau. Mais je ne crois pas et puis je ne suis pas venue ici pour guérir. »

Comme la jeune fille insistait, je mis le mouchoir mouillé sur mes yeux. Aussitôt je poussai un cri : « Oh ! que c'est froid ! C'est un sale coup que j'ai fait là ! Mes yeux vont se pourrir. On m'avait recommandé de ne me les laver qu'à l'eau chaude. » Je ressentais une vive douleur à la tête et aux yeux ; puis je vis trouble, je vis des raies rouges.

Je ne vais pas croire que je vois clair. Mais non ! je voyais bien. Il y avait devant moi des femmes décorées. Elles avaient de drôles de chapeaux : je n'avais jamais vu cela ; c'étaient des Espagnoles.

J'ai chanté des chansons espagnoles pendant que mon mari pinçait de la guitare.. Vous connaissez peut-être celle-ci : *A Barcelone un soir d'été*. Il n'y a pas de mal à cela.

Un fou rire secoue l'auditoire. Mme Courcel n'en est pas troublée. Elle continue :

— Et puis, j'ai vu des hommes. Il y en avait, ma foi, qui étaient très bien. J'ai vu la Grotte, la fontaine, la Sainte Vierge, les montagnes, j'ai tout vu enfin et je vais très bien. Plus de doute, je suis guérie. Ah ! qu'elle est bonne cette eau-là !

Les médecins présents constatant que l'aveugle distingue très bien les couleurs, un d'eux lui présente une montre : « Quelle heure est-il ? » lui demande-t-il. La brave femme qui a perdu l'habitude de lire l'heure, met un doigt sur la petite aiguille, un autre sur la grande, et compte un, deux, trois, quatre. « Cinq heures et demie », fait-elle.

Mme Courcel avait le certificat suivant du D^r Valud, de l'hospice national des Quinze-Vingts : « Je soussigné certifie que Mme Courcel est atteinte de trachome ancien double straphylone total de l'œil gauche et taies de la cornée droite avec diminution considérable de l'acuité visuelle. » A l'examen les médecins remarquent que si quelques taies existent encore, la cornée est claire dans presque toutes les parties de l'œil.

Voilà une guérison qu'il serait difficile d'attribuer à l'auto-suggestion. En effet, l'aveugle a suivi à regret le pèlerinage et a même, ainsi que le faisait remarquer un médecin, échappé à la suggestion involontaire et physique de la vue.

J'ai revu ce matin Mme Courcel à la Grotte, elle priait avec ferveur : « Je suis contente, m'a-t-elle dit, de voir clair, mais je suis plus heureuse encore de savoir prier. J'aime maintenant la Sainte Vierge à me faire tuer pour elle, »

Après avoir prié, Mme Courcel s'est rendue de nouveau au bureau des constatations. Elle a été l'objet d'un second examen. Les nombreux médecins venus à l'examen ont pu se rendre compte qu'elle voyait parfaitement.

J. C.

Les conséquences

— o —

Juges, gouverneurs et aumôniers de prisons et de pénitenciers, tous s'accordent à dire que 75 pour cent des condamnés qui s'y trouvent ont été conduits là par l'ivrognerie.

Chez nos frères des Etats-Unis

— o —

Nous suivons toujours, avec attention et émotion, les efforts que font nos compatriotes des Etats-Unis pour rester catholiques et canadiens-français. Grâce à Dieu, il semble qu'ils ne perdent pas de terrain, ou plutôt qu'ils en gagnent.

Le dernier fait qui nous a réjoui, en cette matière, nous vient de Woonsocket, R. I. Le 30 août, trois cents membres de l'ordre des Forestiers Indépendants quittaient cette société peu recommandable, pour entrer dans l'Union Saint-Jean-Baptiste, bien française et bien catholique, celle-ci.

Livres d'enseignement

— o —

Le *Manuel des Sciences usuelles*, à l'usage du personnel enseignant des écoles de la Province, que prépare M. l'abbé Huard (en collaboration avec M. l'abbé Simard, le distingué professeur et conférencier à l'Université Laval), ne pourra être terminé avant quelques mois encore. Avis de sa mise en librairie sera donné en temps utile.

Vers la Toussaint, paraîtra la 2^e édition, format in-12, du *Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène*, par l'abbé V.-A. Huard.

Bibliographie

— o —

— ELÉVATIONS POÉTIQUES, par l'abbé F.-X. Burque, auteur de la *Pluralité des Mondes considérée au point de vue négatif*. Vol. I. In-8° de 254 pages. Québec, 1906. (Prix \$1.00; franco, \$1.08. En vente au bureau de la *Libre Parole* et chez les libraires.)

M. l'abbé Burque est philosophe, mathématicien, naturaliste; avec le volume dont nous venons d'indiquer le titre, il se présente aussi comme poète. Sa grande facilité d'expression lui reste fidèle jusque dans la poésie. Son inspiration très noble

et très haute appelait justement le titre qu'il a choisi lui-même pour son œuvre, dont il ne nous offre aujourd'hui que le premier volume. Il ne dédaigne pas le culte de la forme ; mais c'est le fond qui lui paraît mériter davantage l'effort. Il a voulu dans ses vers, dit-il, couler de la substance pour nourrir le cœur et l'esprit.

Voici la division de l'ouvrage. 1ère partie: *Poésies religieuses* ; 2e partie: *Poésies patriotiques* ; 3e partie: *Hymnes et Cantiques*. C'est dans la première partie que se trouve la pièce intitulée *La mort*, qui est l'une des plus impressionnantes que nous ayons jamais lue sur ce sujet d'allure peu récréative. Le *Symbolisme de la nature*, qui est une revue de l'univers visible et invisible, est aussi d'une conception saisissante. Mais c'est assurément la pièce intitulée *Voix de Dieu* qui est le morceau de résistance de l'œuvre nouvelle.

Il faut féliciter M. l'abbé Burque de savoir utiliser, de façon aussi éclairée et dans l'intérêt de la science et des lettres, les loisirs forcés que lui vaut une santé affaiblie par les longs travaux du professorat et du ministère paroissial.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (9e année). Paraît tous les mois. — Abonnement: 12 fr. par an. Directeur, Mgr LeMonnier, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison d'août :

L'extériorisation de la motricité (Mgr Le Monnier). — De vrais miracles constatés (*suite*) (Abbé P. T.). — Le rôle des anges dans l'univers (*suite*) (A. Van Mons). — La maison hantée de Neuville (Jacques Brou). — Comment on constate un miracle (X.) — Ça et là. — Variétés.

Vêtements ecclésiastiques

— o —

Mlle Clara Maranda, 40, rue Sauvageau, Saint-Sauveur de Québec, déjà honorée du patronage de plusieurs prêtres, notamment des prêtres de la cure de Saint-Sauveur, désire se faire connaître à tous les messieurs du clergé comme étant prête à recevoir leurs commandes pour toute espèce de vêtements ecclésiastiques, tels que soutanes, douillettes, pardessus, etc. Elle veut se consacrer exclusivement à cet ouvrage et faire revivre l'ancienne maison « Madame Soucy » qui fut longtemps si populaire parmi le clergé du Canada et des Etats-Unis, et qui donna toujours à ses pratiques une si grande satisfaction. Mlle Maranda garantit, dans ses salles de couture, une semblable satisfaction à tous les messieurs qui voudront bien l'honorer de leur confiance.